



Certificat

Certificate

SERVICE DE DEMENAGEMENT DE PARTICULIERS

Renouvellement n°11/02246
du 09/03/2011

AFNOR Certification certifie que l'activité de service

De l'entreprise :

A.T. DEMENAGEMENTS LIMOGES

Pour le site :

**10 boulevard Gambetta
87000 LIMOGES**

a été évaluée et jugée conforme aux exigences du règlement de certification
de la marque NF Service

« **SERVICE DE DEMENAGEMENT DE PARTICULIERS – NF 144** »

ainsi qu'aux règles générales de la marque NF Service et aux normes suivantes :

NF EN 12522-1 et NF EN 12522-2 (Octobre 1998)

En conséquence, l'entreprise est autorisée à utiliser la marque NF Service.

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

- ◆ L'accueil
- ◆ L'exécution du déménagement
- ◆ Le service après vente

Sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valable **3 ans** jusqu'au **08 avril 2014**.

Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

